



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marchés financiers internationaux

Question écrite n° 114686

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les agences de notation. Les agences de notation ont pour tâche d'évaluer en toute indépendance le risque de faillite ou de non remboursement d'un acteur économique émettant des titres de dette, comme des obligations. Leur travail consiste donc à informer les investisseurs du risque qu'ils courent s'ils prêtent à telle société ou à tel État. Suite aux manifestes abus des agences de notation, toutes trois américaines, qui ne justifient pas suffisamment leurs perspectives, certaines voix s'élèvent pour réclamer la création d'une agence de notation européenne indépendante. Il lui demande quel est son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114686

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7789

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)